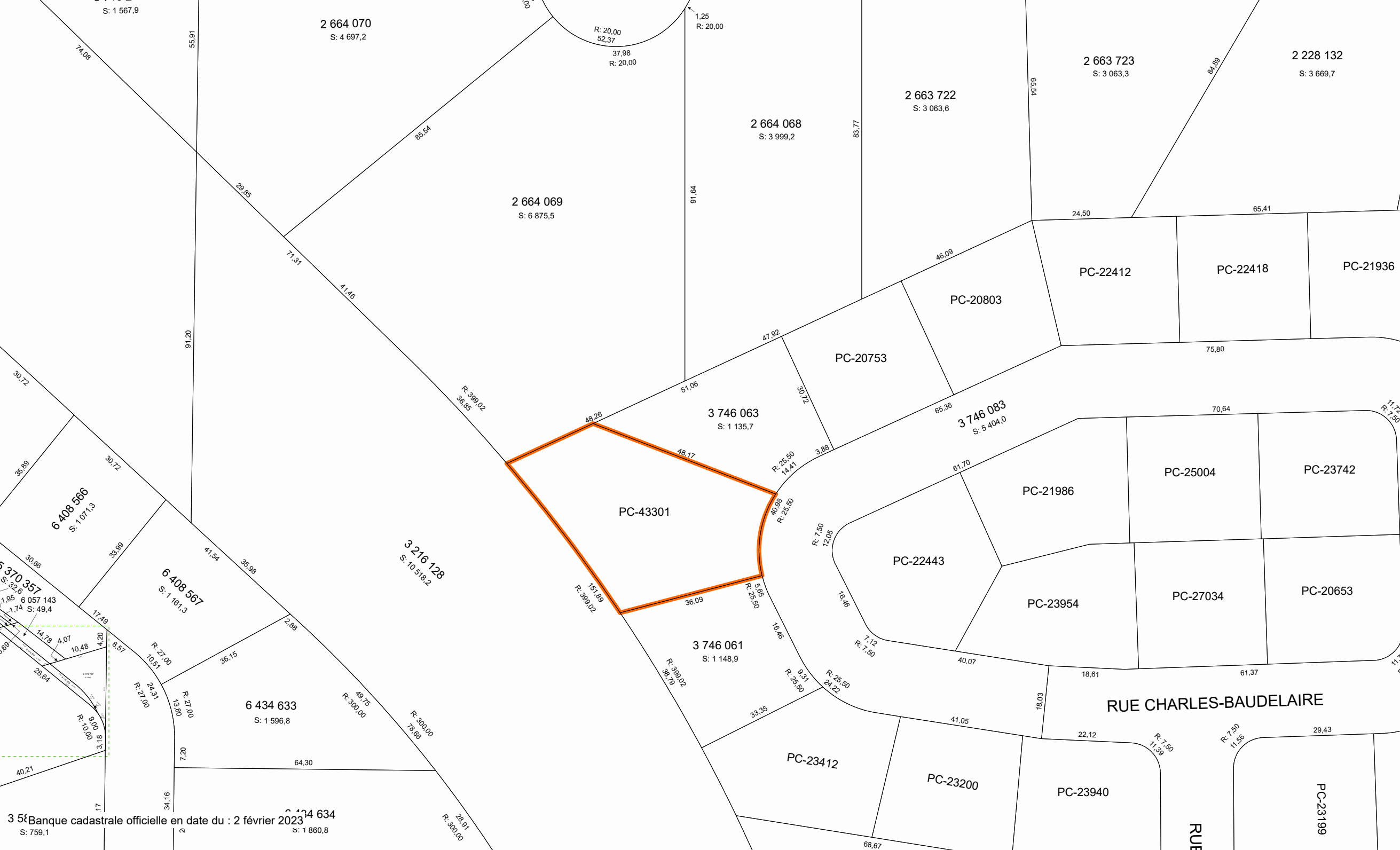


Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :	Plan global	1	de	1	
Circonscription foncière :	Sherbrooke				
Cadastre :	Cadastre du Québec				
Lot :	6 508 735				
Type de document :	Plan global				Numéro de document :

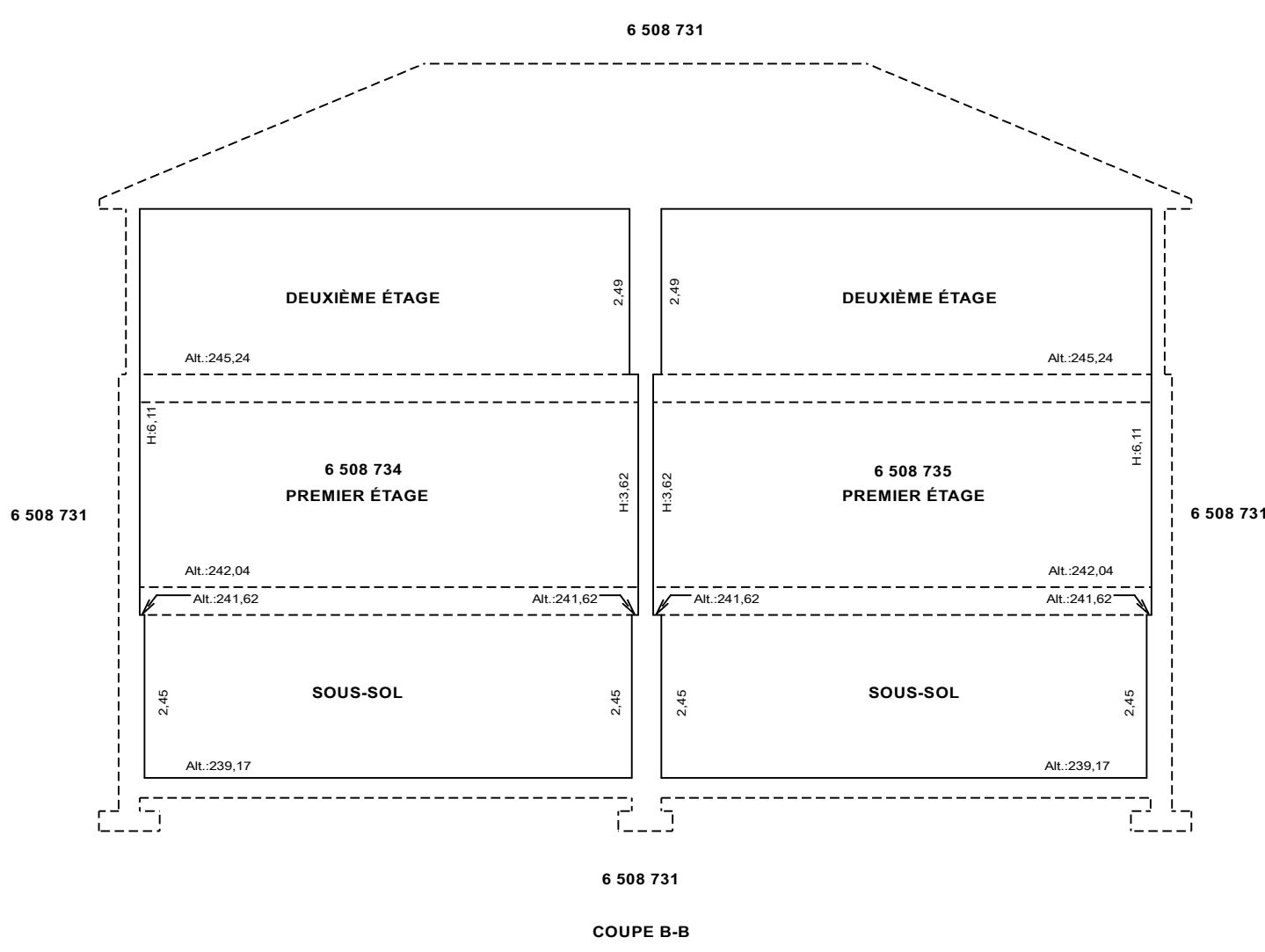
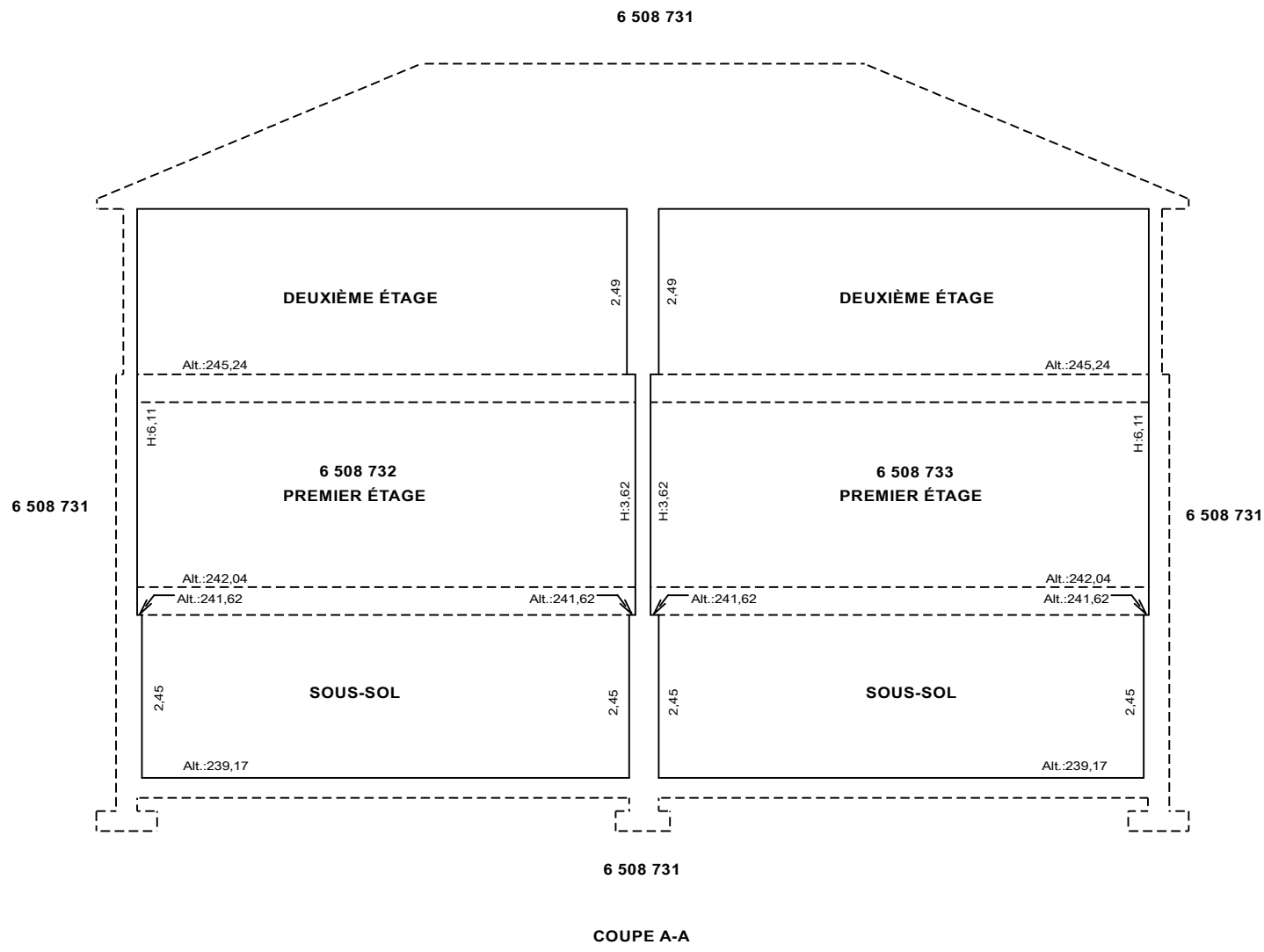
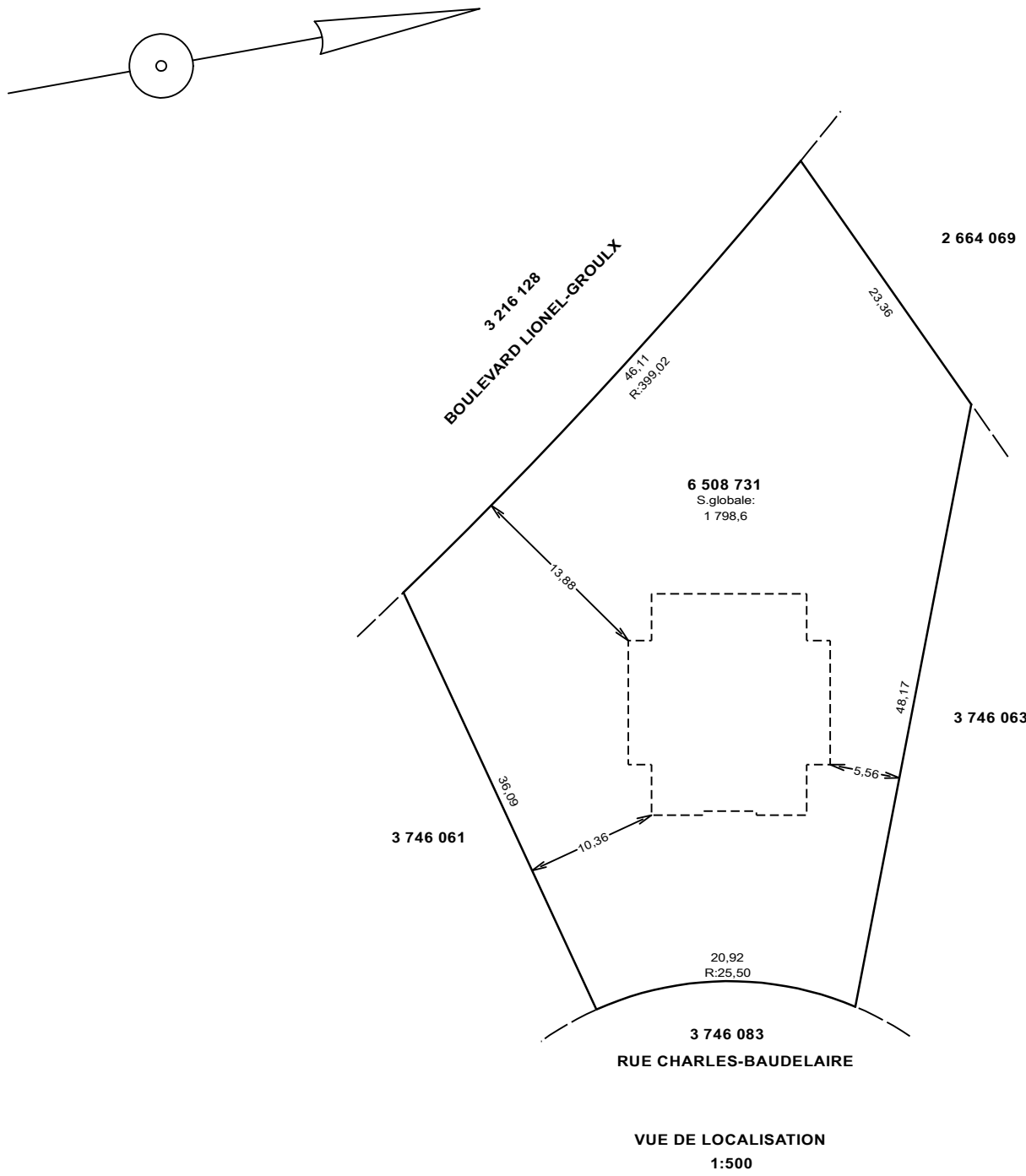
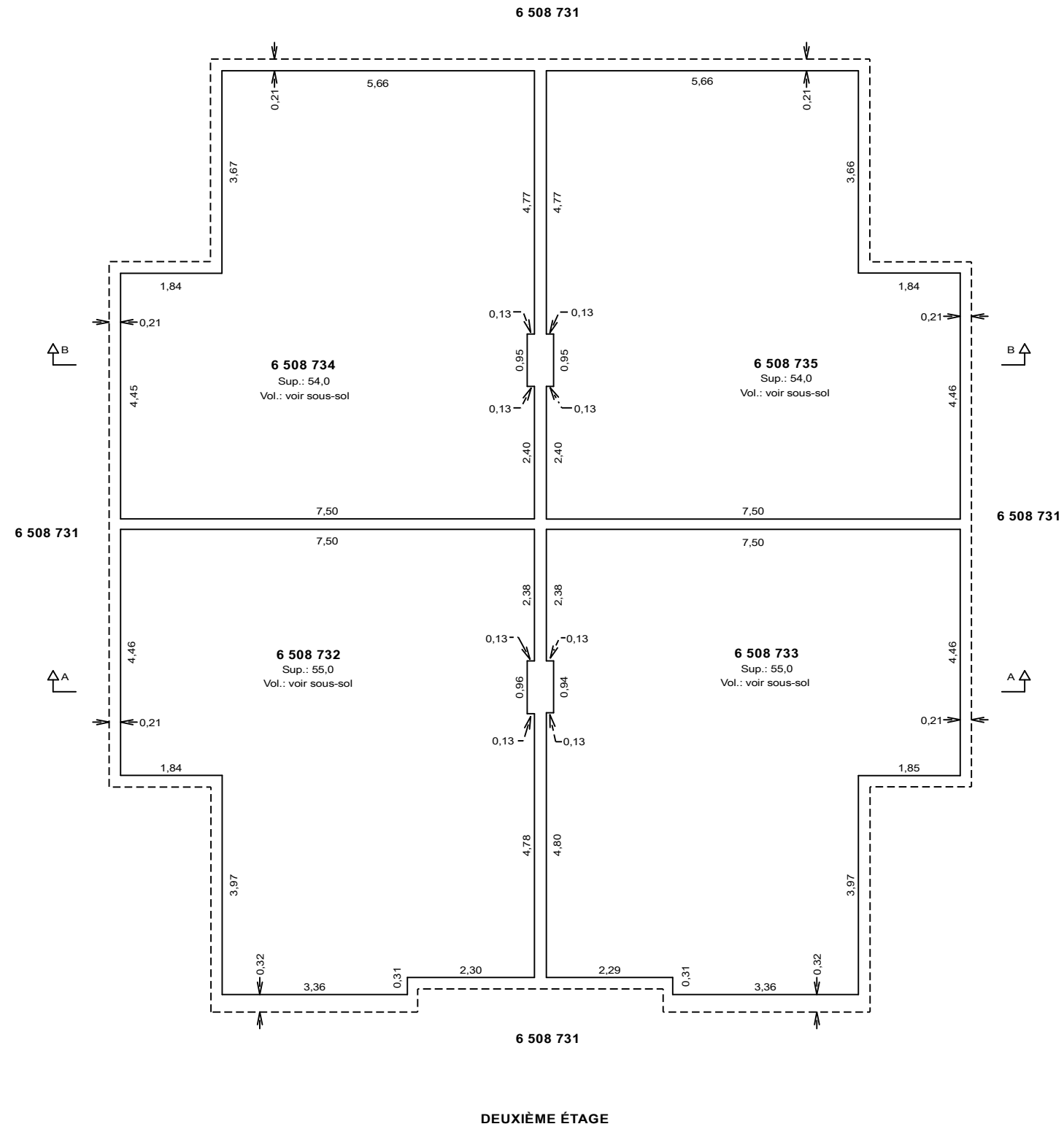
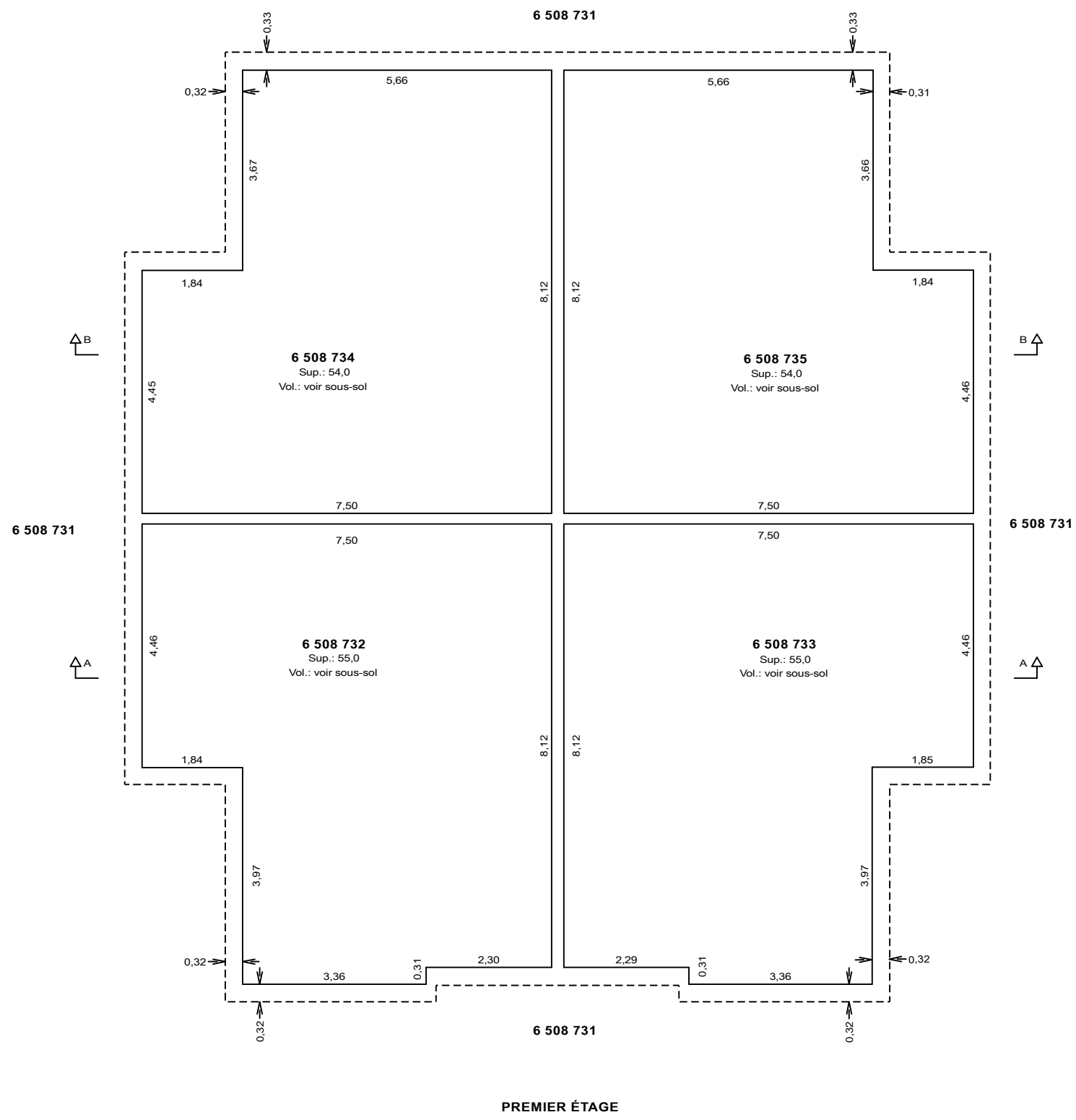
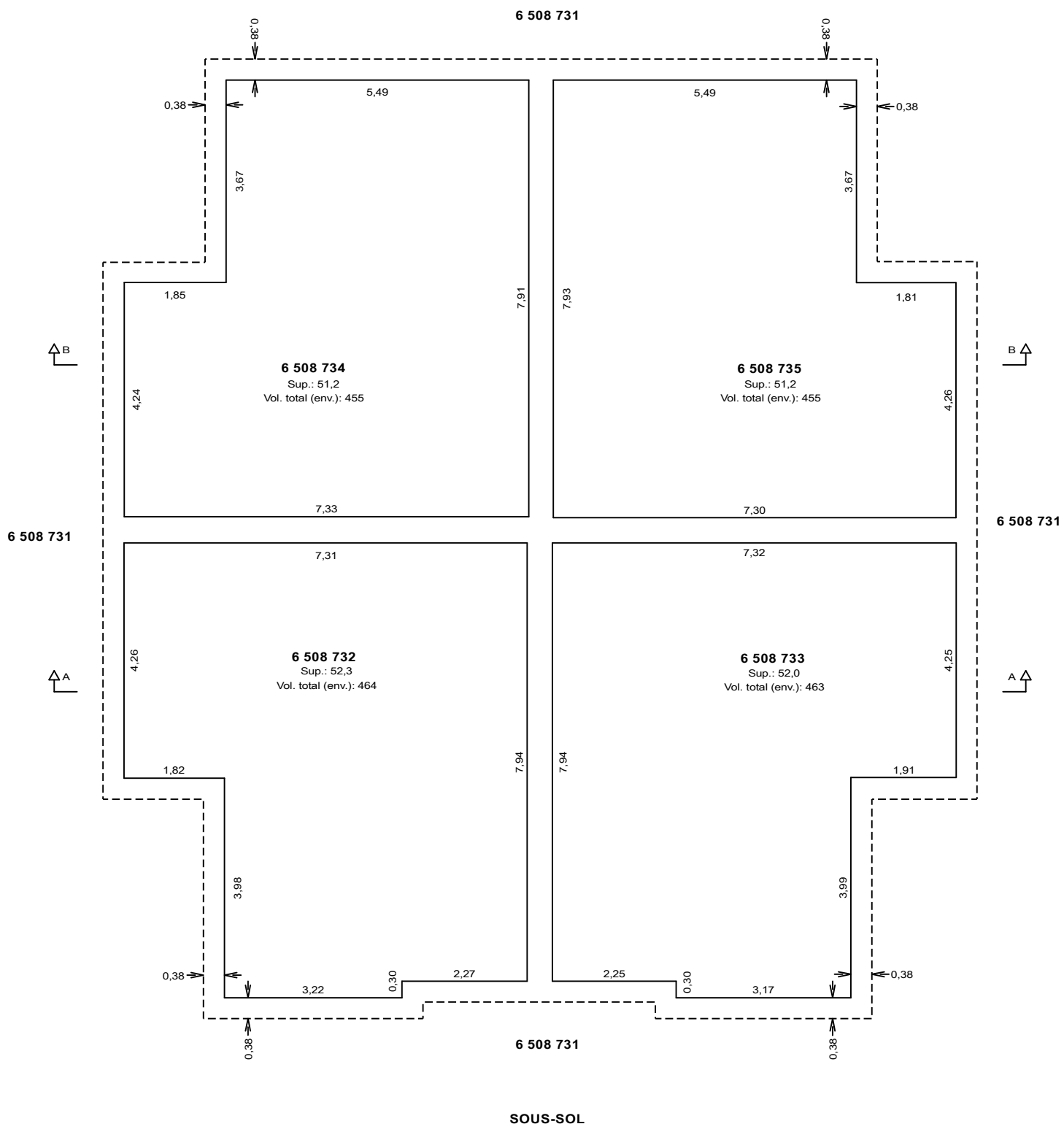


Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :	Feuillet du plan complémentaire	1	de	1
Circonscription foncière :	Sherbrooke			
Cadastre :	Cadastre du Québec			
Lot :	6 508 735			
Type de document :	Plan complémentaire	Numéro de document :		PC-43301 - 1001

PLAN CADASTRAL



Lots représentés sur ce feuillet (en totalité ou en partie) :
6 508 731 à 6 508 735

PLAN CADASTRAL COMPLÉMENTAIRE : PC-43301
1001

FEUILLET
1 DE 1

DOSSIER: 1360627 ÉCHELLE: 1: 100

Limite de lot

Limite de lot bornant

Différence d'altitude

Différence de hauteur

Ouverture au plancher

Ouverture au plafond

Périmètre extérieur du bâtiment

PORTÉE DU CADASTRE :
Le plan cadastral immatricule les immeubles en les situant en position relative, en indiquant leurs limites, leurs mesures et leur contenance. Il est présumé exact. De plus, dans le cadastre du Québec, la présomption d'exactitude qui s'attache au plan cadastral et qui est prévue au deuxième alinéa de l'article 3027 C.c.Q. reçoit application. Cependant, cette présomption est simple, c'est-à-dire qu'elle peut être détruite par la preuve contraire.

DOCUMENT JOINT :
Un document joint complète ce plan cadastral.

Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

Les altitudes orthométriques inscrites sur ce plan sont en référence au Datum CGVD2013.

CADASTRE VERTICAL

PLAN CADASTRAL COMPLÉMENTAIRE
CADASTRE DU QUÉBEC

Circonscription foncière: Sherbrooke
Municipalité: Sherbrooke (Ville)

Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al.1 C.c.Q.

Préparé à Sherbrooke

Signé numériquement par: Christian de Passillé a.-g. (Matricule 1905)

Minute: 15437 datée du 25 mars 2022

Dossier ag: SH3439-2

Ce plan cadastral est correct et conforme à la loi, le 30 mai 2022

Signé numériquement par: Camille Ouellet-Bernatchez a.-g. (matricule 2890)
Pour le ministre

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Énergie et Ressources
naturelles
Québec

Copie authentique de l'original, le
Pour le ministre